

## CALENDRIER 2015

**Portes Ouvertes le samedi 25 avril à partir de 14h,**

**et le dimanche 26 avril, à partir de 10h.**

**Assemblée Générale le 12 mai à partir de 20h.**

**Portes Ouvertes, Fête des Animaux,**

**le samedi 3 octobre, à partir de 14h,**

**et le dimanche 4 octobre, à partir de 10h.**

### HORAIRES DU REFUGE

#### Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 14h30 à 18h30.

Le dimanche, de 10h à 12h, **fermeture hebdomadaire le jeudi.**

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 13h30 à 17h30.

Le samedi de 13h30 à 16h30, le dimanche de 10h à 12h.

**Fermeture hebdomadaire le jeudi.**

### TARIFS PRATIQUES EN 2015

Adoption d'un chien 200€ (160€ s'il a plus de 5 ans)

Adoption d'un chat : 90€

Adhésion annuelle ouvrant droit à pension : 10€

Pension : hébergement par nuit 9,50€

Supplément pour chauffage : 4€

Journée en fourrière : 9,50€

Puce électronique : chien – 50€, chat – 35€

Vaccination contre la rage : 23€

Frais de gestion (recherche propriétaire...) : 16€



Athos 7, Page 16

# La Lettre d'Athos

## A.C.P.A.



*Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux  
Imprimé ACPA - ne pas jeter sur la voie publique*

Refuge « Charlotte Even » - Chemin du Platier

51510 FAGNIERES - Tél : 03 26 70 54 70

Site Internet : [www.refuge-acpa.fr](http://www.refuge-acpa.fr)

e-mail : [association.animauxprotection@orange.fr](mailto:association.animauxprotection@orange.fr)

### LE MOT DE LA PRESIDENTE ...

*Chers amis des animaux,*

*Nous sommes confrontés depuis déjà quelques mois à un nouveau problème. Des animaux identifiés, tatoués ou pucés, qui, s'étant échappés, ne retrouvent pas leurs propriétaires. D'autre part, nous entendons parler de personnes qui, ayant trouvé un animal, refusent de l'amener au refuge sous des prétextes divers et les remettent à des « familles d'accueil » qui en disposent sans aucun contrôle. Quand ces personnes ne les remettent pas dans le circuit, commercial, bien sûr, via Internet.*

*Oui, on trouve des animaux sur des sites d'annonces comme une vulgaire marchandise !*

*Nous rappelons que tout animal trouvé sur la voie publique doit être amené au refuge qui se charge de retrouver le propriétaire pour le bien de la bête et sans en tirer aucun profit. Les « voies parallèles » pourraient s'apparenter à du vol d'animal. Il est bon que certaines personnes, peut-être motivées par de louables intentions, en prennent conscience.*

*L'ampleur de ce phénomène et la détresse des propriétaires ne retrouvant pas leur animal nous contraignent d'ailleurs à communiquer ces faits aux pouvoirs publics.*

**D. Sachet-Rondeaux**

*La rédaction : Mmes D. Sachet - Présidente, J. Rondeaux, secrétaire,  
Melle M-N. Albert, M. D. Game, Mme E. Génel, Melle B. Sachet.*

## NOUVELLE VIE :



Hé oui, marcher en laisse, ça s'apprend !

Vous avez adopté un chien au refuge ? bravo et merci ! L'aventure ne s'arrête pas là, car votre nouveau compagnon a beaucoup de choses à apprendre, ou à réapprendre après un séjour forcé derrière les grilles.

Par atavisme, le chien est un animal de meute, qui se soumet au leader de la meute. Dans le cadre familial le leader c'est le maître ou la maîtresse, suivis des enfants de la maisonnée.

Comme chez les loups, le leader mange le premier, choisit sa couche, domine les autres qui respectent la hiérarchie établie tant que le chef ne donne pas de signe de faiblesse.

Pas besoin d'être brutal, au contraire, il suffit de penser à instaurer des règles simples : le chien nouveau venu mange après les humains, à l'écart, se couche dans son panier, hors des lieux de passage, monte en voiture après les enfants, et ne s'installe pas systématiquement dans le fauteuil que le maître vient de quitter, ce qui signifie clairement « le chef parti, c'est moi le chef ! ».

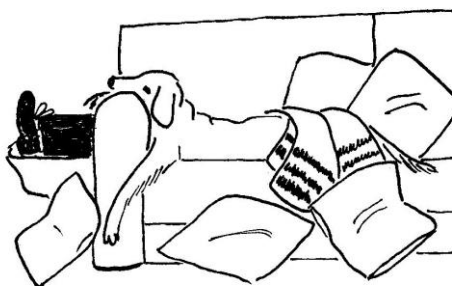
Reste à réviser la promenade en laisse, au bout d'une laisse assez souple qui lui permet de saluer ses congénères, et de se régaler de toutes les senteurs rencontrées sur le chemin, en revenant « au pied » dès que le maître le rappelle, et n'oublie pas de le féliciter pour son retour rapide.

En instituant ces règles simples, vous permettrez à votre nouveau compagnon de trouver sa place dans votre famille, et de s'y sentir heureux.



Qui va faire la vaisselle ?

***Pour beaucoup, les conseils rappelés ci-dessus paraissent trop contraignants, et surtout ils croient qu'ils s'opposent à la création d'une bonne relation avec leur animal. Ce n'est pas le cas ; en effet, le fait de vivre selon des règles claires et cohérentes tend à stabiliser et à rassurer un animal qui peut avoir été perturbé par son abandon.***



A chacun sa place...

## Vacances, vacances, pas pour tout le monde ?

***Là, son temps de survie est d'environ 20 minutes !***



*Il y a des solutions moins lâches, plus honnêtes et plus humaines ! On peut le mettre en pension, l'emmener avec le reste de la famille, à la rigueur l'abandonner honnêtement dans un refuge, pour qu'au moins il ait une vraie chance de retrouver des maîtres plus fiables !*

**Pour nos adhérents : Le refuge accueillera vos chiens en pension, en box simple ou double, éventuellement chauffé pendant l'hiver.**

**L'animal doit pour cela être à jour de ses vaccinations (présentation du carnet de santé obligatoire) et en règle au niveau des déclarations légales (chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie).**

**Tarifs pratiqués : 9,50€ par nuit ; réserver les dates suffisamment tôt, surtout à l'approche de l'été.**

**Pour les chats, il existe d'autres structures, dont nous pouvons vous communiquer les coordonnées. Renseignements à l'accueil.**

**Si vous avez l'intention d'emmener votre animal à l'étranger :**

Renseignez vous auprès de votre vétérinaire sur les mesures éventuelles de quarantaine que le pays de destination peut pratiquer, sur les vaccinations spécifiques à effectuer, en relation avec des maladies endémiques dangereuses qui sévissent dans certaines régions du monde, même en Europe.

Enfin, ne tardez pas trop, en cas de vaccination particulière, la protection réelle de votre animal ne sera peut-être effective qu'à l'issue d'un délai de plusieurs jours, et parfois de plusieurs semaines.

## LA PAGE DES ENFANTS

Relier d'une ligne de couleur tous les membres de la famille, en changeant de couleur à chaque famille.

Le chat

le chien

Le lapin

l'agneau

La chatte

le chiot

le poulain

La brebis

la louve

le chevreau

La chienne

le bélier

la jument

Le loup

la lapine

Le lapereau

le cheval

le bouc

Le louveteau

la chèvre

Le chaton

## VU DE MA NICHE...



*Aujourd'hui le temps est maussade et j'ai décidé de rester dans ma niche à feuilleter mon livre d'histoires, histoires de chiens, bien sûr, chiens devenus célèbres pour leur fidélité ou leur courage. J'en ai choisi deux parmi tant d'autres.*

### **GREYFRIARS BOBBY :**

Bobby était un jeune skye terrier de 6 mois confié en 1856 par la police d'Edimbourg à un nouvel agent dans le cadre de ses fonctions. Bobby au caractère tenace et courageux était très attaché à son maître John. Pendant deux ans les deux compères surveillèrent le marché au bétail et cela par tous les temps. Tous les jours, à 13h, au moment où le canon du château d'Edimbourg tonne, John et Bobby déjeunaient dans un pub, toujours le même, où Bobby mangeait son os et sa brioche.

Hélas, au bout de deux ans le policier mourut et après avoir suivi les funérailles en tête du cortège, Bobby refusa de quitter la tombe de son maître. Pendant 14 ans, grâce à une dérogation de la municipalité, les chiens étant interdits dans les cimetières, Bobby resta près de la tombe, sauf à 13h où il se rendait au pub pour avoir son repas. Ce n'est que dans sa 16<sup>ème</sup> année que Bobby accepta l'hospitalité de la famille Traill, les propriétaires du restaurant où il mourut en 1872.

Aujourd'hui une statue de Bobby grandeur nature se trouve à l'emplacement de l'ancien pub.

### **MAUI :**

Maui était une jeune chienne Terre-Neuve formée avec son maître au sauvetage en mer. En vacances en Corse, elle se trouvait sur une plage lorsque 3 inconscients dont un enfant de 10 ans décidèrent malgré une mer déchaînée et le drapeau rouge interdisant la baignade, d'affronter les éléments. Ce qui devait arriver arriva et bientôt les 3 hommes se trouvèrent en difficulté. Un touriste voulut leur porter secours à l'aide d'une planche body board mais devant le danger revint sur la plage chercher l'aide de Maui et de son maître. C'est alors que le maître de Maui et la chienne se lancèrent à l'eau. Accrochés à la planche, les hommes furent remorqués par la chienne qui tenait la corde dans sa gueule, et affrontait de grosses vagues. Arrivés près du rivage les rescapés furent aidés par les pompiers, mais dans la panique personne ne s'aperçut que Maui épuisée, n'avait pas pu regagner la plage et était morte noyée à quelques mètres de la terre ferme.

Inutile de décrire le chagrin de son maître et sa colère vis-à-vis de ces irresponsables.

J'espère que ces histoires vous donneront envie, si ce n'est déjà fait, d'adopter un chien. Certes ce ne sont pas tous des héros, mais ce sont des cœurs fidèles.



## LES MOTS POUR LE DIRE ....

*Depuis des siècles, philosophes et poètes s'interrogent sur la nature de l'animal, et sur la place qu'il occupe par rapport à l'homme dans la nature.*

*En réponse à Descartes qui considérait que les animaux n'étaient que des machines, La Fontaine répliquait :*

*« Il y a autant d'espèces d'hommes qu'il y a de diverses espèces d'animaux et les hommes sont à l'égard des autres hommes ce que les différentes espèces d'animaux sont entre elles et à l'égard les unes des autres. Combien y a-t-il d'hommes qui vivent du sang et de la vie des innocents ; les uns comme les tigres toujours farouches et toujours cruels, d'autres comme des lions, en gardant quelque apparence de générosité, d'autres comme des ours, grossiers et avides, d'autres comme des loups, ravissants et impitoyables, d'autres comme des renards, qui vivent d'industrie et dont le métier est de tromper. Il y a des chats toujours au guet, malicieux et infidèles et qui font patte de velours, il y a des vipères dont la langue est venimeuse et dont le reste est utile. Combien d'oiseaux passagers qui vont si souvent d'un monde à l'autre et qui s'exposent à tant de périls pour chercher à vivre. Combien de fourmis dont la prévoyance et l'économie soulagent tous leurs besoins. Toutes ces qualités se trouvent dans l'homme et il exerce à l'égard des autres hommes tout ce que les animaux dont on vient de parler exercent entre eux. »*

*Cité par la revue « La Défense de l'animal – n°83 »*

### Des nouvelles de nos vétérans...

Daffy, croisé labrador noir, arrivé au refuge âgé seulement de quelques mois, et qui était resté très longtemps, plusieurs années, derrière les grilles du refuge, a finalement trouvé une famille, où il s'est très bien intégré.

Il est paraît-il très gentil avec tout le monde, à la recherche de câlins et de caresses. Il a repris l'entraînement pour les promenades qu'il apprécie en compagnie de ses nouveaux maîtres.

Il semblerait qu'il apprécie tout particulièrement les fauteuils et les canapés de sa nouvelle maison où il se prélassa avec délices.

## Bonjour les amis !!!

Je sais que j'ai plutôt une allure de chat des rues, mais, à mes moments perdus, je ne dédaigne pas un peu de lecture. Au fil des pages, j'ai trouvé quelques petites pensées sur nous, les chats, et je vais vous les faire partager.

Certains humains commencent à nous comprendre... un peu.



*« L'idée du calme se trouve dans un chat assis » Jules Renard*

*« Si vous voulez écrire, ayez des chats. » Aldous Huxley*

*« Il y a deux moyens d'oublier les tracas de la vie : la musique et les chats. »*

**Albert Schweitzer**

*« On ne possède pas un chat, c'est lui qui vous possède. » Françoise Giroud*

*« La supériorité du chat sur le chien, c'est qu'il n'y a pas de chat policier. »*

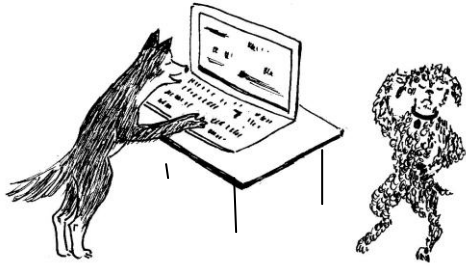
**Jean Cocteau**

*« Les chiens ont des maîtres, les chats ont des serviteurs. » Dave Barry*

Et puis la dernière, ma préférée, car elle va faire enrager Athos !

*« La devise du chat : qu'importe ce que tu as fait, essaie toujours de faire croire que c'est la faute de chien »*

**Jeff Valdez**



*Tu as vu ?  
Les patrons nous ont mis en vente  
sur Internet !*

*\_ Ils sont fous, ces humains ! Est-ce  
que j'ai une tête de tronçonneuse  
d'occasion ?*

## ZONES D'OMBRE SUR INTERNET

Tous les refuges constatent le développement du nombre des ventes d'animaux sur les sites d'annonces gratuites.

Par ailleurs des animaux dûment tatoués ou munis d'une puce électronique, et donc en règle avec la loi, disparaissent et ne sont jamais retrouvés, ou retrouvés très longtemps après le signalement de leur disparition, à des distances incompatibles avec leurs capacités physiques, après avoir changé de propriétaire tellement souvent qu'ils s'en trouvent complètement déboussolés.

Si , comme le dit la dernière des lois concernant la protection animale, l'animal domestique est un être vivant doué de sensibilité, comment peut-il être mis en vente comme un meuble démodé dont on veut se débarrasser ?

Les sites en question prétendent garantir la fiabilité des transactions commerciales, par des systèmes de paiement sécurisé. Pourquoi n'appliquent-ils pas les règles les plus élémentaires régissant le commerce des animaux, (numéro d'identification de l'animal ou de sa mère), et la suppression des annonces non conformes ?

Dans ce domaine, la responsabilité des pouvoirs publics est également engagée, le ministère de l'Agriculture n'ayant toujours pas publié les arrêtés rendant obligatoire la déclaration en tant qu'éleveur, avec un SIRET, dès la vente du premier chiot ou du premier chaton .

En obligeant les vendeurs à faire figurer leur numéro de SIRET dans l'annonce, on éviterait les ventes douteuses, on découragerait les élevages clandestins, et les trafics , et on limiterait par là même les surpopulations non désirées.



***Le samedi 25 avril, à partir de 14h***

***et le dimanche 26 avril, à partir de 10h.***

**Brocante - Buvette – Restauration – Enveloppes (gagnantes !!!)**

**Refuge « Charlotte Even »  
Chemin du Platier – 51510 FAGNIERES  
Tél : 03 26 70 54 70**

## Petites et grandes misères de nos amies les bêtes...



Dans la liste des ennuis que peuvent connaître nos animaux domestiques figure le plus souvent la guerre de tranchée qu'il faut mener et reconduire d'année en année contre les parasites qui leur rendent la vie difficile, entre gratouilles et irritations cutanées qui peuvent parfois dégénérer.

Pour résoudre ces problèmes, chacun se munit des produits nécessaires, qui hélas, ne sont pas toujours aussi efficaces qu'on le voudrait, et dont la toxicité n'est malheureusement pas toujours connue.

C'est la raison pour laquelle Mme P... a tenu à faire connaître la mésaventure qui est arrivée à son chat Léo, mésaventure qui aurait pu fort mal se terminer !

Le temps se radoucissant et devenant favorable aux puces et aux tiques, Mme P ... a renouvelé le traitement habituel de ses animaux, un chien, et Léo le chat, en répandant sur leur pelage le contenu de pipettes appropriées.

Elle s'est malheureusement trompée et a appliqué à Léo une pipette destinée au chien. Comme elle s'est aussitôt aperçue de son erreur, elle a soigneusement lavé le pelage de Léo pour le débarrasser du produit qui ne lui était pas destiné, mais a continué de s'inquiéter et de surveiller le chat.

Tout semblait normal, jusqu'à ce que Léo manifeste un tremblement très léger et apparemment passager au niveau des moustaches, ce qui entraîna une première visite chez le vétérinaire, qui après examen et piqûre se montra rassurant. Mais plus tard, dans la soirée, le chat se mit à convulser, ce qui effraya sa maîtresse qui le transporta chez son vétérinaire sans attendre, lequel diagnostiqua un empoisonnement sévère, et le mit sous perfusion pour quelques jours.

**A retenir de cette aventure : les produits insecticides sont des produits très actifs, toxiques, qu'il faut manipuler avec précaution, en fonction de l'âge, de la taille et du poids de l'animal, ainsi que de son état de santé.**

**Et surtout, ce qui est élaboré pour les chiens ne convient pas aux chats qui n'ont pas du tout le même métabolisme.**

Dans le doute, consulter son vétérinaire peut être le plus sage, surtout quand on envisage de traiter un chaton ou un chiot, un animal âgé qui peut souffrir de problèmes rénaux, ou une femelle allaitante ou en gestation.

Sans la vigilance et la rapidité de réaction de sa maîtresse, Léo serait peut-être mort. Aujourd'hui, il va bien, et n'a apparemment pas de séquelles, mais toute la famille a eu très peur.

***Vous êtes membre donateur, la vie du refuge vous intéresse, la défense et la protection des animaux font partie des motivations importantes dans votre vie, venez nous rejoindre, engagez vous, déposez votre candidature au Conseil d'Administration en utilisant le bordereau ci-dessous, à compléter et à faire parvenir à ACPA, chemin du Platier, 51510 Fagnières, avant le 1<sup>er</sup> mai 2015.***

**A.C.P.A.**

**Assemblée Générale du 12 mai 2015**

**CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - un poste à pourvoir**

**Nom :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**Lieu de naissance :**

**Adresse complète :**

**Membre donateur depuis l'année ...**

**Déclare être candidat (e) au Conseil d'Administration de l'ACPA, et accepte de me soumettre au vote de l'Assemblée Générale du 12 mai 2015.**

**à**

**le**

**signature obligatoire**

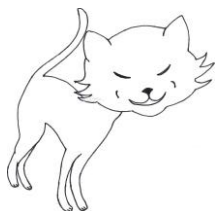
## QUELQUES CHIFFRES ?

Hé oui, il faut aussi se préoccuper des contingences matérielles, car il est bien évident que les animaux accueillis ne vivent pas de l'air du temps, qu'il faut entretenir leurs locaux, et remplir leurs gamelles, et qu'il leur arrive également d'être malades.

**Pour l'année 2014, nous avons acheté pour 11594,16€ de croquettes.**

**Nous avons également dépensé 19817,30€ en soins vétérinaires** divers et incontournables, vaccins, tatouages ou identifications par puce électronique, stérilisations, interventions pour blessures ou maladies sur des animaux qui arrivent parfois au refuge très mal en point, maltraités ou dénutris, et que nous essayons de remettre sur pattes pour leur permettre d'être adoptés, le but du refuge n'étant pas de maintenir sur place, derrière des grilles, des animaux destinés à la compagnie des humains.

A noter que nos partenaires apportent leur aide, l'association 30 Millions d'Amis a remboursé, en 2014, 698,94€ de factures vétérinaires. Nous exprimons à ce sujet tous nos remerciements.



### Le point de vue de Milady

Je suis très en colère, tiens, je sors et j'affute mes griffes et le prochain qui fait ça, je le défigure. Pourquoi ? parce que ça revient vraiment trop souvent que pour se débarrasser de son chien, on le balance par dessus la clôture, courageusement, pendant la nuit.

Encore, nous les chats, retomber sur ses pattes, ça fait partie de notre réputation, mais les chiens, c'est pas dans leurs habitudes ! Et les deux gros qui tournent toute la nuit pour nous protéger, heureusement qu'ils ont plus de cœur que les humains qui font ça et qu'ils laissent le pauvre projectile à pattes se cacher au lieu de lui sauter dessus pour le dévorer !

## Retrouvailles...



*L'objectif principal de l'ACPA est, depuis plus de 40 ans, de permettre aux animaux perdus de retrouver leurs maîtres, le plus rapidement possible. La tâche n'est pas toujours aisée, d'une part, parce que certains irréductibles ne font pas identifier leur chien ou leur chat par un tatouage ou la pose d'une puce électronique, contrairement à ce que prescrit la loi,*

*d'autre part, parce que le développement de ventes frauduleuses d'animaux sur les sites d'annonces gratuites qui prolifèrent sur Internet, vient contredire les mesures officielles prises depuis des années en direction de la protection animale.*

### Pour l'année 2014, le bilan de notre action est le suivant :

72 chiens ont été abandonnés

220 chiens sont passés par la fourrière, 148 ont été rendus à leur propriétaire, 62 sont passés au refuge pour adoption

100 chiens ont été adoptés

52 chats ont été abandonnés

47 chats sont passés en fourrière, 27 ont été rendus à leur propriétaire,

11 sont passés au refuge pour adoption

91 chats ont été adoptés

Pour faciliter les recherches en cas de perte, pensez à mettre à jour vos coordonnées auprès des fichiers nationaux, canins et félins, lorsque vous déménagez ou si l'animal change de propriétaire .

L'union fait la force,

**Rejoignez- nous !**



Si vous êtes déjà adhérents, pensez à renouveler,

si ce n'est pas déjà fait, votre cotisation pour 2015.

Vous pouvez utiliser le bordereau ci-dessous

pour effectuer le versement de votre don.



**A.C.P.A.**

Bordereau de Remise de Don – 2015

M, Mme, Melle :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Membre adhérent à partir de 10€

Si votre versement atteint 16€, souhaitez-vous un reçu fiscal ?

- rayer la mention inutile

Oui

Non

Pour nous permettre de vous renvoyer les justificatifs de vos versements, une enveloppe timbrée sera la bienvenue,

**MERCI !**

Comme chaque année,  
vous êtes cordialement invités

à participer à notre

**Assemblée Générale**

qui se tiendra dans la salle Valmy,  
rue Flandres Dunkerque,

le 12 mai 2015, de 20h à 23h.

**Ordre du jour :**

*Rapport moral,*

*Rapport d'activité,*

*Rapport financier,*

*Questions diverses.*

*Cette assemblée est la vôtre,  
venez y apporter vos idées, vos propositions,  
et vos critiques éventuelles.*